
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 13 janvier 2023***L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Guillaume Bouhin, Frédéric Dole à Léonie Schneiter. Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.**Secrétaire de séance : Caroline Blain*
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-01-001****OBJET : Augmentation du forfait raccordement électrique.**

Le Maire indique qu'au vu des augmentations des coûts de l'Energie, il est proposé d'augmenter le forfait raccordement électrique pour les propriétaires de food trucks. Ainsi le tarif annuel passera de 100€ à 150€.

Le Maire précise que le prix du raccordement pour le marché hebdomadaire ou saisonnier reste à 2€.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valident la proposition du Maire d'augmenter le forfait raccordement électrique de 100 à 150€ par an pour les food trucks ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230113-2023_01_001-DE

